

INFO PAC N° 7 - TELEDECLARATION PAC 2024 - REUNIONS D'INFORMATION

La campagne de télédéclaration PAC 2024 a débuté le 1^{er} avril et se terminera le 15 mai 2024 (minuit).

Afin d'informer les exploitants sur la procédure de télédéclaration campagne 2024 sur Télépac, la DDT organise des réunions territoriales dédiées les :

- **9 avril 2024 à 14h00 à l'EPLEFPA de Challuy (lycée agricole)
243 route de Lyon - 58000 CHALLUY**
- **10 avril 2024 à 14h00 à l'EPLEFPA de Cosne (lycée agricole)
66 rue Jean Monnet – Les Cottereaux - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE**
- **15 avril 2024 à 14h00 salle des Fêtes Marcel JOYEUX à Luzy
13 rue des remparts – 58170 LUZY**
- **18 avril 2024 à 14h00 l'EPLEFPA de Château-Chinon (lycée agricole)
Rue Pierre MENDES - 58120 CHATEAU CHINON**

L'ordre du jour sera :

- modalités de télédéclaration sur Télépac
- points de vigilance réglementaire

NB – venue libre sans inscription préalable

DDT Nièvre

Service Economie Agricole

Bureau des aides et contrôles

Contact par téléphone au 03 86 71 52 24 – secrétariat service 52 23 / 52 52

ou par mail : ddt-pac@nievre.gouv.fr